

Préapprentissage d'intégration

Le moteur, c'est la motivation

Par **Marlise Kammermann** et **Alexandra Felder**

Le préapprentissage d'intégration est une offre de formation passerelle qui prépare les réfugié-e-s et les personnes admises à titre provisoire ainsi que les jeunes et les jeunes adultes immigré-e-s tardivement et originaires de pays de l'UE/AELE et de pays tiers à une formation professionnelle initiale. Ce qui a commencé comme un programme pilote doit devenir une offre durable. Dans le cadre d'un mandat qui lui a été attribué, la HEFP soutient le Secrétariat d'État aux migrations SEM dans le cadre de la pérennisation de ce programme. Un formateur, une formatrice et une diplômée évoquent leurs expériences à ce sujet.

Une formation orientée vers le champ professionnel dispensé en entreprise, à l'école professionnelle et, selon le domaine professionnel concerné, dans des centres de cours interentreprises : il s'agit là de l'une des pierres angulaires du préapprentissage d'intégration

(PAI), à l'instar de la promotion de la langue ainsi que des valeurs et des normes en rapport avec la profession concernée. Un coaching d'accompagnement destiné aux participant-e-s et aux entreprises fait également partie du PAI.

Pour qu'un tel programme d'intégration professionnelle fonctionne, il faut des entreprises motivées qui proposent des places d'apprentissage ainsi que des participant-e-s motivé-e-s qui veulent apprendre un métier. Nous avons demandé à un formateur et à une formatrice en entreprise ainsi qu'à une ancienne diplômée pour quoi avoir choisi le PAI.

Engagement social et promotion de la relève

Véronique Rime est formatrice dans un établissement de soins du canton de Genève. Lorsque la direction de cette institution a décidé de proposer des places de formation PAI, elle s'est immédiatement engagée dans ce projet, ayant déjà de l'expérience dans la formation acquise dans le cadre de programmes de réinsertion. Pour elle,

il était important de donner une chance aux migrant-e-s. «Je pense qu'il faut faire quelque chose. On ne peut pas simplement accueillir les gens et ensuite les laisser se débrouiller seuls. C'est également la raison pour laquelle j'ai accepté de m'engager. Et aussi pour découvrir qui sont ces personnes et quelles sont leurs motivations.»

Pour Véronique Rime, il est essentiel de connaître le parcours professionnel des participant-e-s et de savoir si la personne concernée a un lien avec les soins. «Quand je dis motivation, j'évoque la motivation à faire précisément ce type de travail. Travailler avec des personnes âgées dépendantes est un métier particulier qui induit beaucoup d'autres choses.»

Stephan Bergmann est propriétaire d'une menuiserie. Son entreprise familiale a embauché un jeune diplômé INVOL, qui suit maintenant un apprentissage de menuisier chez lui. Le jeune Brhane Michael était arrivé en Suisse à l'âge de 14 ans sans être accompagné. «L'étincelle a jailli. Je l'ai tout de suite compris. Il était très respectueux et toujours à l'heure.



↑ Véronique Rime



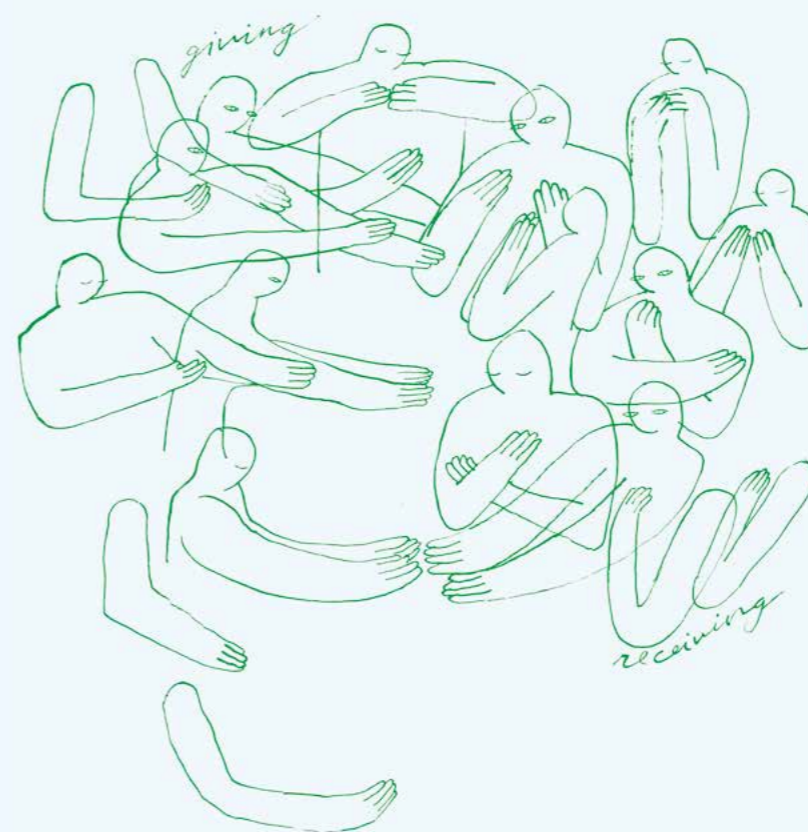
↑ Stephan Bergmann



↑ Brhane Michael



↑ Roghaia Karimi

↑ Illustration de **Fanny Gyorgy**, en 1^{re} année à l'École supérieure de bande dessinée et d'illustration à Genève

Il s'est tellement intéressé à ce métier que je me suis dit que ça allait bien se passer. Nous nous entendons bien. Je prends souvent mes décisions au feeling et en fait ça fonctionne.»

En l'occurrence, l'apprenti est intégré à l'équipe et effectue également de petits travaux de son propre chef. «Nous discutons toujours pendant le travail. S'il y a quelque chose d'intéressant à découvrir, nous le lui expliquons au fur et à mesure. Le but est de lui faire faire de petits travaux, c'est comme ça qu'il progresse. Par ailleurs, nous faisons également beaucoup d'exercices. C'est vrai que je m'investis plus pour lui que pour les autres, mais j'y prends beaucoup de plaisir.»

Indépendante financièrement et intégrée

Roghaia Karimi, 30 ans, est originaire d'Afghanistan et est en Suisse depuis

sept ans. Elle vit dans le canton de Zoug avec son mari, son fils Ehsan (12 ans) et sa fille Elena (4½ ans). Après avoir bénéficié d'une offre passerelle d'intégration, elle a cherché une place d'apprentissage comme assistante du commerce de détail. Cela s'est toutefois avéré difficile en raison de son manque de compétences linguistiques. Elle a donc opté pour un PAI chez Coop. Pourquoi le commerce de détail? «Je pensais que devenir vendeuse était très facile, que je n'aurais peut-être qu'à déballer des marchandises ou quelque chose du genre. Puis j'ai dû apprendre que c'était aussi un métier avec ses propres compétences. Et j'ai dû apprendre, beaucoup apprendre.»

Après le PAI, elle a directement entamé un apprentissage de trois ans de gestionnaire du commerce de détail. Roghaia Karimi s'est fixé des objectifs clairs qui la stimulent : «Tout d'abord,

j'espère pouvoir terminer ces trois années. Ensuite, je pense que je travaillerai peut-être quelques années. Et puis, j'aimerais suivre une formation continue. Je ne sais pas si je peux le faire, mais oui, il m'arrive d'en rêver. J'habite et je vis en Suisse et, comme les autres personnes ici, je veux avoir un travail et faire carrière.»

- Marlise Kammermann, senior researcher Service d'évaluation, senior lecturer MSc en formation professionnelle et maîtresse d'enseignement Formation, HEFP
- Alexandra Felder, senior researcher du champ de recherche « Identité professionnelle et diversité », HEFP

- ▶ www.hefp.swiss/mandat-de-conseil-pai
- ▶ www.sem.admin.ch/pai

Du programme pilote à une offre fixe

Avec le préapprentissage d'intégration (PAI), la Confédération, les cantons et les associations économiques intéressées – essentiellement des organisations du monde du travail – ont mis sur pied un programme qui prépare les migrant-e-s de façon ciblée à suivre une formation professionnelle initiale. Depuis 2018, plus de 3000 réfugié-e-s et immigré-e-s ont participé au programme dans les 18 cantons qui y participent. À l'issue du PAI, près des deux tiers des participant-e-s ont pu commencer un apprentissage.

Une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États, adoptée par le Parlement lors de la session d'hiver 2021, demande de pérenniser le PAI à partir de l'été 2024 et, le cas échéant, de l'adapter. Des nouveautés sont prévues avant le début du PAI dans le but d'atteindre encore plus efficacement les jeunes et les jeunes adultes ne relevant pas du domaine de l'asile : les immigré-e-s arrivé-e-s tardivement et ayant besoin d'une formation devront par exemple être inscrit-e-s en vue d'une orientation professionnelle peu après leur arrivée et les perspectives de formation les concernant (par exemple un PAI) devront être clarifiées. Des ajustements mineurs sont prévus pour le PAI lui-même, notamment en ce qui concerne la promotion linguistique et le lien avec le champ d'activité professionnel concerné.

- Tsewang Tsering, co-responsable de projet PAI, Secrétariat d'État aux migrations SEM